

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 3 (1941)

Heft: 2

Artikel: Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais

Autor: Collart, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-162684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais

PAR PAUL COLLART

(Suite et fin)

(PLANCHES 21—25)

12⁰ St-Maurice. Inscription latine de 8 lignes gravée sur un cippe dont la face antérieure est seule visible, dans un encadrement de 105 sur 67 cm. En bas, trace d'un cadre mouluré. Hauteur des lettres: 8 cm. environ (l. 1); 7 cm. environ (l. 2 et 3); 6,2 cm. environ (autres lignes). Gravure soignée, fortement endommagée par places.

Pl. 21, fig. 13. Cf. pl. 25, fig. 28.

CIL, XII, 152, Cf. P. Bourban, *Mélanges...*, t. I, mémoire II, p. 27; J. Michel, *Mélanges...*, t. II, p. 238s.

D M
LTINCIVERE
CVNDIOMN
BVSHONORIBV
5. VNCTO
SSONIAMI
VPC CO I C
VONI IARI

D(is) M(anibus) / L(ucii) Tinci Vere- / cundt, om[n]i- / bus honoribu[s] / [f]uncto, / [Vas]sonia M(arci) f(ilia) / ...

« Aux dieux mânes de Lucius Tincius Verecundus, ayant occupé toutes les charges municipales, Vassonia, fille de Marcus, ... »

Cette inscription, connue depuis longtemps, est visible à l'intérieur de l'église, dans le narthex^{173bis}). C'est l'épithaphe d'un ancien magistrat municipal, gravée par les soins de sa veuve, Vassonia. La forme correcte de ce gentilice a été justement reconnue par J. Michel¹⁷⁴). L'interprétation des deux dernières lignes, assez effacées, demeure incertaine¹⁷⁵). D'après le caractère de l'écriture, l'inscription n'est certainement pas postérieure au II^e siècle.

13⁰ St-Maurice. Grand cippe, mouluré haut et bas sur trois côtés, et portant sur la face antérieure une inscription latine de 10 lignes. La partie supérieure est assez fortement endommagée. Dimensions: hauteur, 151 cm.; largeur, 61 cm.; épaisseur, 50 cm. environ; au corps: hauteur, 82 cm.; largeur, 50 cm.; épaisseur, 33 cm. Hauteur des lettres: 4,5 à 5 cm. Gravure élégante et soignée. Ligatures: *ni* (l. 4), *ux* (l. 8), *np* (l. 9).

Pl. 21, fig. 14.

Cf. J. Michel, *Un autel mérovingien à St-Maurice et deux stèles romaines inédites*, Fribourg, 1900, p. 17 à 19 (dessins); *Mélanges...*, t. II, p. 239s.; N. Peissard, p. 28.

^{173bis}) M. le chanoine L. Dupont-Lachenal nous fait observer que l'inscription ne se trouve dans l'église qu'à la suite de l'agrandissement de celle-ci, à la fin du XIX^e siècle; sans avoir été déplacée, elle se trouvait précédemment à l'extérieur; les moulurations de la pierre étaient alors visibles, comme le montre le croquis du chanoine Pinguin, pris en 1722.

¹⁷⁴) *Mélanges...*, t. II, p. 238s.

¹⁷⁵) Pour la l. 7, le *Corpus* adopte *Lurca coniugi*, qui est paléographiquement possible. En revanche, *kariss(imo)*, l. 8, paraît peu sûr; on pourrait songer aussi à *[m]ari[fo]*. Le sens des premières lettres est obscur.

L E EG
 TI NE
 AM E
 NITONIV E
 5. TINVSI VS
 MATRIPIISSI
 MAEETNITON
 SEVERSVXO
 RIINCONPAR
 10. BI D

...Nitoni[u]s Veg[e]/tinus fi[li]us / matri piissi-/mae et Niton-/i[us] Severus uxo-/ri inconpar[a-]/b[ili...] d[edicaverunt].

« ...Nitonius Vegetinus, son fils, à une mère vénérée et Nitonius Severus à une épouse incomparable ont dédié ce monument. »

Le 6 août 1897, les fouilles en cours au Martolet découvrirent, à la base du clocher, deux grands cippes encastrés dans le mur, de part et d'autre de l'entrée. Sur l'un d'eux était représentée une *ascia* en bas-relief¹⁷⁶); sur l'autre était gravée l'inscription funéraire reproduite ci-dessus; elle paraît être de bonne époque.

C'est l'épithaphe d'une femme romaine, gravée par les soins de son fils et de son époux. Il n'y a pas grand' chose à tirer des trois premières lignes, dont les lettres ont été partiellement emportées dans les détériorations subies par la pierre; tout au plus y peut-on reconnaître (l. 1—2) le cognomen de la défunte, [V]eg[e]/ti[na], que nous avons déjà rencontré à St-Maurice¹⁷⁷), et qui est aussi celui de son fils (l. 4—5). Les auteurs de la dédicace ne sont pas des inconnus: ils sont tous deux nommés dans une inscription trouvée en 1711, lors de la reconstruction de l'Abbaye, qui avait été détruite par le grand incendie du 23 février 1893^{177 bis}). La pierre a malheureusement disparu, mais le texte, approximativement copié au XVIII^e siècle, en peut être reconstitué comme suit¹⁷⁸) (CIL, XII, 155; cf. pl. 25, fig. 29 et 30):

D(is) M(anibus) / Nitoni Vegetini, / Romae de-/functi, qui vixit annos XXV, / menses III, dies XXIII; Nitonius / Severus, pater infelix, corpus / eius deportatum hic condidit.

« Aux dieux mânes de Nitonius Vegetinus, mort à Rome, qui vécut 25 ans, 3 mois et 24 jours; Nitonius Severus, père infortuné, a enterré ici son corps, après l'avoir fait transporter. »

Les copies anciennes portent, pour les deux gentilices, Antonius, leçon qui a été admise dans le *Corpus*; mais la découverte de notre inscription impose la correction Nitonius; il s'agit manifestement dans les deux textes des mêmes personnages¹⁷⁹). Nous apprenons ainsi que Nitonius Severus a perdu successivement sa femme et son fils.

Parmi les pierres romaines exhumées au Martolet, on peut signaler encore le couronnement d'un autel de grande taille, avec deux cornes en volutes, dont une partie a été publiée fautivement comme un chapiteau de pilastre¹⁸⁰) (pl. 21, fig. 15).

14^o St-Maurice. Plaque de calcaire portant 4 lignes d'une inscription latine mutilée. Hauteur, 36 cm.; largeur, 60 cm. Hauteur des lettres: 5,7 cm. environ. Gravure profonde, pas très soignée.

¹⁷⁶) Cf. J. Michel, *op. cit.*, p. 19, fig. 8.

¹⁷⁷) Cf. *supra*, p. 12, no 6.

^{177 bis}) Cf. J. B. Bertrand, *L'incendie de St-Maurice du 23 février 1693*, *Ann. val.*, 1933, p. 125 sqq.

¹⁷⁸) Cf. P. de Rivaz, *Eclaircissements sur le martyre de la légion thébénienne*, Paris, 1779, p. 156; P. Bourban, *Mélanges...*, t. I, mémoire II, p. 26 s.; J. Michel, *Mélanges...*, t. II, p. 240. Les deux copies manuscrites de l'inscription conservées à la bibliothèque de l'Abbaye sont accompagnées de renseignements sur les circonstances de la découverte et de la destruction de la pierre; celle-ci fut « rompue en 1730, par négligence ». Cf. pl. 25, fig. 29 et 30.

¹⁷⁹) J. Michel, *loc. cit.*, l'avait justement reconnu.

¹⁸⁰) Cf. P. Bourban, *ASA*, 1917, p. 262, fig. 1.

Pl. 22, fig. 16.
CIL, XII, 149.

IVNIMARINI
V·E·EXDVCENA
RIO IIC AB
HOSTIBVSPV

[D(is) m(anibus)]/Iuni Marini, / v(iri) e(gregii), ex ducena-/rio. [H]ic ab/ hostibus pu-/gnans occisus est?].

« Aux dieux mânes de Iunius Marinus, personnage de rang équestre ayant occupé la charge de procureur au traitement de 200,000 sesterces. Il a été tué ici par les ennemis, lors d'un combat. »

Cette inscription se trouvait autrefois à l'église paroissiale St-Sigismond; elle est aujourd'hui encadrée dans le mur du vestibule de l'Abbaye. Parmi les différentes charges que peut désigner, dans les inscriptions, le mot *ducenarius*, il faut entendre celle de *procurator ducenarius*, qui convient à un personnage de rang équestre. On trouve ce titre abrégé, comme ici, en *ducenarius* à l'époque de Septime-Sévère¹⁸¹). Le titre abrégé *v(ir) e(gregius)* n'est pas antérieur non plus aux premières années du III^e siècle¹⁸²).

15⁰ St-Maurice. Stèle à fronton et acrotères, portant une inscription latine de 5 lignes dans un cadre mouluré avec *tabula ansata*; croissant et petite fleur dans le champ du fronton, en bas-relief. Dimensions: hauteur, 98 cm.; largeur, 86 cm.; à l'intérieur du cadre: hauteur, 50 cm.; largeur, 66 cm. Hauteur des lettres: 8; 6,5; 6,7; 8,7; 6 cm. Gravure profonde et nette. Ligature *ti* (l. 2); *o* et *a* plus petits (l. 1 et 4).

Pl. 22, fig. 17. Cf. pl. 25, fig. 28.

CIL, XII, 151. Cf. P. Bourban, *Mélanges...*, t. I, mémoire II, p. 27.

M·PANSIO·COR
NVTI·FILIO·SEVERO
IIVIR·FLAMINI
IVLIA·DECVMINA
5. MARITO

M(arco) Pansio Cor-/nuti filio Severo, / Iivir(o), flaminī, / Iulia Decumina / marito.

« Iulia Decumina a élevé ce monument à son mari, Marcus Pansius Severus, fils de Cornutus, duumvir et flamen. »

16⁰ St-Maurice. Stèle à fronton et acrotères, semblable à la précédente, et portant une inscription latine de 4 lignes dans un cadre mouluré avec *tabula ansata*; fleur en relief dans le champ du fronton. Dimensions: hauteur, 97 cm.; largeur, 88 cm.; à l'intérieur du cadre: hauteur, 53 cm.; largeur 70 cm. Hauteur des lettres: 7,5; 6,5; 6,5; 8,7 cm. Gravure profonde et nette. Ligature *te* (l. 3); *o* et *r* plus petits (l. 1, 3 et 4).

Pl. 22, fig. 18.

CIL, XII, 156. Cf. P. Bourban, *Mélanges...*, t. I, mémoire II, p. 27.

D·PANSIO·M·FI
SEVERO·AN·XXXVI
IVL·DECVMINA·MATER
FIL·PIENTISSIMO

D(ecimo) Pansio M(arci) fi(lio) / Severo, an(norum) XXXVI, / Iul(ia) Decumina mater / fil(io) pientissimo.

« A Decimus Pansius Severus, fils de Marcus, âgé de 36 ans; Iulia Decumina, sa mère, a élevé ce monument à son fils très cher. »

Connues depuis le XVI^e siècle, ces deux belles stèles sont aujourd'hui encadrées dans le mur du vestibule de l'Abbaye, à gauche en entrant. Les épitaphes ont été gravées l'une et l'autre par les soins de Iulia Decumina, pour honorer la mémoire de son mari et de son fils. Cette femme

¹⁸¹) CIL, VIII, 7978. Cf. N. Vulič, dans de Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, s. v. *Ducenarius*, p. 2070; Seeck, dans Pauly-Wissowa, *RE*, s. v. *Ducenarius*, col. 1752.

¹⁸²) Cf. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4^e éd., p. 112, note 2.

avait en outre fait graver de son vivant, sur une troisième stèle, sa propre épitaphe; la pierre, vue par Stumpf, au XVI^e siècle, a aujourd'hui disparu; elle portait l'inscription suivante (*CIL*, XII, 150; cf. pl. 25, fig. 31):

V(iva) f(ecit) / Iulia Decumi fil(ia) / Decumina, / flaminica.

« De son vivant, Iulia Decumina, fille de Decumius, épouse d'un flamine, a fait exécuter ce monument. »

Les fonctions de *duumvir* et de *flamen* avaient été exercées par M. Pansius Severus auprès de la *civitas Vallensium*¹⁸³). D'après l'écriture, ces inscriptions paraissent dater du II^e siècle¹⁸⁴). Une autre stèle, d'aspect analogue, récemment découverte au Martolet, a été elle aussi déposée dans le vestibule de l'Abbaye:

17^o St-Maurice. Deux morceaux d'une stèle à fronton, portant une inscription latine de 4 lignes dans un cadre mouluré avec *tabula ansata*. La partie inférieure est fortement proéminente. Dimensions: hauteur, 108 cm.; largeur, 125 cm.; épaisseur, 46 cm.; à l'intérieur du cadre: hauteur, 45 cm.; largeur, 91 cm. Hauteur des lettres: 6,5; 6; 5,5; 6,5 cm. Gravure profonde, un peu effacée.

Pl. 22, fig. 19.

ANCHARIS
PACATVS
SIA PONIIVSSIT
HS N XII

...Ancharis / ...Pacatus / ...sia poni iussit / [ex] (sestertium) n(ummum) duodecim (milibus).

« A.. et .. Ancharius, ...Pacatus ... a fait poser ce monument, pour le prix de 12,000 sesterces. »

La partie gauche de l'inscription manque. On reconnaît, à la première ligne, le datif pluriel du gentilice Ancharius, qui était sans doute précédé de deux prénoms abrégés; à la deuxième ligne, le cognomen Pacatus de l'auteur de la dédicace. La dernière ligne indiquait le prix qu'avait coûté le tombeau; comme dans d'autres exemples analogues, le mot *milibus* est sous-entendu¹⁸⁵).

18^o Massongex. Stèle à fronton et acrotères portant, dans un cadre mouluré, une inscription latine de 6 lignes. Dimensions: hauteur, 95 cm.; largeur, 55,5 cm.; à l'intérieur du cadre: hauteur, 48 cm.; largeur, 34,5 cm. Hauteur des lettres: 4,7 cm. (l. 1); 4,1 cm. (autres lignes). Quelques lettres sont plus petites: *e* (l. 1), *o* (l. 4), *e* et *i* (l. 5), d'autres plus hautes que les autres: *s* (l. 1), *l* (l. 4), *t* (l. 5). Gravure légère, mais soignée.

Pl. 23, fig. 20.

CIL, XII, 153, Cf. Comtesse, *Ann. val.*, 1921, p. 236—240.

SEX · VARENO
T · FIL · SERG
PRISCO
VIVIROAN · LVII
5. VARENI · FRATRI
OPTIMO

Sex(to) Varenus / T(iti) fil(io), Serg(ia), / Prisco, / Viviro, an(norum) LVII, / Varenus fratri / optimo.

« A Sextus Varenus Priscus, fils de Titus, de la tribu Sergia, sévir, âgé de 57 ans; les Varenus à leur excellent frère. »

Cette inscription est encadrée, depuis fort longtemps, dans le mur de l'église de Massongex. M. le chanoine L. Dupont-Lachenal a bien voulu aller la revoir et la faire photographier. C'est

¹⁸³) Cf. Stähelin², p. 150; et *supra*, no 6.

¹⁸⁴) Cf., notamment, la barre horizontale très réduite des L, et l'implantation de la barre horizontale inférieure des F plus haut que le milieu de la lettre (R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4^e éd., p. 15 et 18).

¹⁸⁵) Cf. Dessau, *ILS*, 1887: *ex testamento de HS XX* (= de *sestertium nummum viginti milibus*); 6544: *ex testamento factum praeter locum HS C* (= *sestertium centum milibus*); 7660: *constat cum loco HS XVI*. Cf., en revanche, *ibid.*, 2212: *facere curaverunt ex SS II mil(ibus) n(ummum)*; 2448: *ex HS ∞ n(ummum) fac(iendum) curavit*; 2472: *testamento suo fieri iussit ad HS n(ummum) VIII mil(ia)*; 8226: *comparatu(m) autem est de SS VIII mil(ibus) n(ummum)*.

l'épithaphe d'un citoyen romain, qui nous apprend que les Nantuates appartenaient à la tribu Sergia¹⁸⁶), et qu'ils possédaient des *seviri*. Le gentilice des dédicants est au pluriel, comme, dans l'inscription précédente, celui des défunts. L'écriture ne paraît pas postérieure au II^e siècle.

19^o St-Maurice. Trois lignes fragmentaires d'une inscription latine, sur une dalle brisée, haute de 48 cm., large de 29 cm. Hauteur des lettres: 6,2 cm. Gravure soignée.

Pl. 23, fig. 22.

CIL, XII, 154.

VLLI · F
ONTIF
ONODD

...ulli f(ilio), / [...p]ontif(ici), / [patr]ono, d(edit) d(edicavit).

« ... a offert et dédié ce monument à ..., fils de ..., pontife, patron. »

Trouvé en septembre 1816 dans une cave, ce fragment fut plus tard encastré dans le mur de l'ancien théâtre; il se trouve aujourd'hui à l'Abbaye, dans le petit musée aménagé au premier étage du clocher. Il porte les restes de l'épithaphe d'un personnage qui fut pontife chez les Nantuates et reçut d'eux le titre de patron, qu'ils avaient notamment décerné à Auguste¹⁸⁷).

20^o St-Maurice, musée du clocher. Fragment d'une plaque de sarcophage, portant les restes d'une épithaphe de 2 lignes. Hauteur, 37 cm.; longueur, 62 cm. Hauteur des lettres: 7 cm.

Pl. 23, fig. 23.

CIL, XII, 160.

V · P ·
IS CARISSIMAE

... v(ivus) p(osuit) / ... [coniug?]is carissimae.

« ... a posé de son vivant (aux mânes) de son épouse bien-aimée. »

21^o St-Maurice. Cippe en forme d'autel, mouluré haut et bas sur trois côtés; en haut, fronton, cornes en volutes et, sur la face supérieure, phiale à bouton. Sur la face antérieure, inscription latine de 7 lignes.

Dimensions: hauteur, 98 cm.; largeur, 53 cm.; épaisseur, 48 cm.; au corps: hauteur, 41 cm.; largeur, 42 cm.; épaisseur, 37 cm. Hauteur des lettres: 3 cm. Ligature: *au* (l. 1). Gravure nette, un peu épaisse.

Pl. 23, fig. 21.

Dessau, *ILS*, 9035. Cf. J. Michel, *ASA*, 1896, p. 108s. et pl. IX = *Mélanges...*, t. I, mémoire XIII, p. 20 et pl. II; N. Peissard, p. 25; Stähelin², p. 333 et note 1; p. 118, note 6.

ACAVNENSIAE · FIL
AMARANTHVS
AVG · N · VERN · VIL
XL · GALLIARVM · ET
5. CHELIDON
PARENTES · POSVE
RVNT

Acaunensiae fil(iae), / Amaranthus, / Aug(usti) n(ostri) vern(a), vil(icus) / (quadagesimae) Galliarum, et / Chelidon / parentes posue/runt.

« A Acaunensia leur fille; Amaranthus, esclave de notre empereur, né dans sa maison, percepteur du péage des Gaules, et Chelidon, ses parents, ont élevé ce monument. »

Découvert le 17 juillet 1896 dans les fouilles entreprises au Martolet, ce monument est aujourd'hui conservé à l'Abbaye, au premier étage du clocher. C'est un cippe funéraire intact, avec l'épithaphe d'une jeune fille, gravée par les soins de ses parents, qui portent les noms poétiques d'Amaranthus

¹⁸⁶) Cf. Th. Mommsen, *CIL*, XII, p. 21; W. Kubitschek, *Imperium romanum tributim descriptum*, p. 125. Peut-être la mention de la tribu Sergia figurait-elle aussi dans l'inscription, très mutilée, que portait une autre stèle funéraire de St-Maurice, aujourd'hui perdue (*CIL*, XII, 158).

¹⁸⁷) Cf. *supra*, no 7.

(immortelle)¹⁸⁸) et de Chelidon (hirondelle); ces noms indiquent leur origine grecque en même temps que leur condition servile. Le père était un esclave impérial, chargé de percevoir à St-Maurice la taxe dite du quarantième des Gaules; nous avons vu déjà qu'une telle fonction ne fut confiée à des esclaves impériaux qu'à partir du règne de Commode¹⁸⁹); notre inscription ne date donc vraisemblablement que du III^e siècle. La jeune défunte avait reçu le nom d'Acaunensia, forgé sur le nom gaulois de St-Maurice (Acaunum), où elle était sans doute née¹⁹⁰). Nous savons aujourd'hui par une inscription récemment découverte, à St-Maurice même, que le poste de douane, alors dirigé par son père, s'appelait officiellement, à l'époque romaine, *statio Acaunensis quadragesimae Galliarum*¹⁹¹). Les itinéraires antiques ne désignent pourtant pas sous ce nom cette étape obligée sur la route de la vallée, que jalonnaient des milliaires dont plusieurs sont aujourd'hui conservés à l'Abbaye.

22^o St-Maurice. Tronçon d'une colonne milliaire, portant encore les traces de 6 lignes d'une inscription latine très effacée. Dimensions: hauteur, 154 cm.; diamètre, 36 cm. Hauteur des lettres: 4,2 cm. à 5,6 cm.

Cf. J. Michel, *Mélanges...*, t. II, p. 201 et 242.

TRI POTPP
PROCOSET
M· AVRI IO
CAI INON BI
5. IISIMO E
ARIAV

[Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio Caro invicto, pio, felici, Aug(usto), pont(ifici) max(imo)], / tri[b(unicia)] po-
t(estate), p(atrici) p(atriciae), / proco(n)s(uli), et / M(arco) Aurelio / Carino, n[o]bi-/lis(s)imo [Ca]e[s-]/ari Au[g]...

« A l'empereur César Marcus Aurelius Carus, invincible, pieux et bienheureux Auguste, souverain pontife, pourvu de la puissance tribunitienne, père de la patrie, proconsul, et à Marcus Aurelius Carinus, très noble César Auguste... »

Cette colonne, remployée dans la construction du clocher roman de l'Abbaye, est le meneau de la fenêtre géminée du premier étage, du côté du Martolet¹⁹²). L'inscription est inédite; l'existence en a été signalée en 1900 par J. Michel, qui l'a déclarée illisible¹⁹³); elle se laisse pourtant en grande partie reconstituer. On reconnaît dans les quatre dernières lignes le nom et les titres de Carin, qui fut empereur de la fin de 283 au début de 285 de notre ère; dans les deux premières, la fin de la titulature de Carus, son père, dont le nom figurait certainement, accompagné des titres habituels, sur la partie supérieure de la pierre. Celle-ci a été amincie, lors du remploi, au-dessous de l'astragale, dans le but d'accentuer le galbe de la colonne, ce qui a fait disparaître le début du texte. La restitution que nous proposons s'autorise de nombreux exemples épigraphiques¹⁹⁴).

Devenu empereur dans le courant de l'été 282, Carus s'était associé ses deux fils en qualité de Césars; il confia à Carin, l'aîné, la défense de l'Occident pendant que lui-même partait avec le second, Numérien, pour une expédition en Orient, au cours de laquelle il ne devait pas tarder à succomber¹⁹⁵). Notre inscription a été gravée encore du vivant de Carus; celui-ci n'étant pas

¹⁸⁸) On notera ici, dans l'orthographe de ce nom, la présence insolite d'un *b*.

¹⁸⁹) Cf. *supra*, p. 9 s.

¹⁹⁰) Sur le sens de ce nom, cf. *supra*, p. 9.

¹⁹¹) Cf. *supra*, no 4.

¹⁹²) Cf. pl. I, fig. 1, et *ASA*, 1914, p. 252, fig. 1.

¹⁹³) *Mélanges...*, t. II, p. 201 et 242.

¹⁹⁴) Cf. Dessau, *ILS*, t. III 1, p. 302.

¹⁹⁵) Flav. Vop., *Car.*, 7, 1 (= *Script. hist. Aug.*, éd. Hohl, t. II, p. 238): ...bellum Persicum, quod Probus parabat, adgressus est, liberis Caesaribus nuncupatis, et ita quidem ut Carinum ad Gallias tuendas cum viris lectissimis destinaret, secum vero Numerianum, adulescentem cum lectissimum tum etiam disertissimum, duceret.

alors dans sa seconde puissance tribunicienne, on peut la dater avec précision des derniers mois de l'année 282. On ne doit plus aujourd'hui s'étonner de voir voisiner, dans la titulature de Carin, les titres de *nobilissimus Caesar* et d'*Augustus*, qui semblent s'exclure¹⁹⁶): notre inscription est à joindre à celles qui montrent que, dès le règne de Carus, il fut salué en Occident du titre d'Auguste¹⁹⁷).

23⁰ St-Maurice. Deux fragments d'une colonne milliaire, portant les restes de 6 lignes d'une inscription latine. Hauteur, 97 cm. environ; diamètre, 42 cm. environ. Hauteur des lettres: 3,3 cm. à 6,3 cm. Gravure profonde, mais très irrégulière.

Pl. 24, fig. 24.

CIL, XII, 5522.

S FL VAL
TINO
AVG
ANTI
5. IO F CL VAL
VBLICE

[Imp(eratori) Coe]s(ari) Fl(avio) Val(erio) / [Constan]tino, / [p(io) f(elici) invicto] Aug(usto), / [divi Const]anti / [pii Aug(usti) fil]io, F(orum) Cl(audii) Val(lensium) / [bono rei p]ublic(a)e / [nato]...

24⁰ St-Maurice. Fragment d'une colonne milliaire, portant les restes de 5 lignes d'une inscription latine. Hauteur, 97 cm.; diamètre, 42 cm. environ. Hauteur des lettres: 3,3 à 6,2 cm. Gravure profonde, mais très irrégulière.

Pl. 24, fig. 25.

CIL, XII 5522a.

VAL
O PIO
G DIVI
VG FILIO
5. BLICE

[Imp(eratori) Caes(ari) Fl(avio)] Val(erio) / [Constantin]o pio / [f(elici) invicto Au]g(usto), divi / [Constanti pii A]ug(usti) filio, / [F(orum) Cl(audii) Val(lensium) bono rei pu]b(l)i(c)a(e) / [nato]...

« A l'empereur César Flavius Valerius Constantinus, pieux, bienheureux et invincible Auguste, fils du divin Constance, pieux Auguste; le Forum de Claude en Valais au bienfaiteur de l'Etat.... »

Ces deux inscriptions sont aujourd'hui fixées contre le mur du vestibule de l'Abbaye. La première avait été vue, au XVIII^e siècle, dans le bâtiment de la bibliothèque, où Mommsen ne parvint pas à la retrouver; la seconde a été découverte en 1885 dans le voisinage de l'Abbaye. Le texte a été complété par Th. Mommsen sur le modèle de celui de toute une série de milliaires au nom de Constantin, qui jalonnaient la route du Grand St-Bernard à Lausanne¹⁹⁸). Les lettres FI ont été repeintes à tort, à la troisième ligne de la seconde inscription, à la place du G qu'y avait bien lu le premier éditeur¹⁹⁹).

¹⁹⁶) Cf. Hübner, Henzen et Mommsen, ad CIL, II, 3835.

¹⁹⁷) Par exemple, CIL, II, 3835 (Sagonte): Imp. M. Aur. Carino, / nobilissimo / Caes., pio, felici, / invicto Aug., / pont. maximo, / trib. pot., p. p., cos., / procos.; II, 4761 (milliaire de Tarraconaise): Imp. ac nobilis/simo Caes., principi / iuvent., M. Aurelio / Carino, p. f. invicto / Aug., p. m., tr. pot., cos., procos., / a Brac. / m. p. VI; VIII, 5332 (= Dessau, ILS, 606; Numidie): M. Aurelio Carino, / nobilissimo Caes., Aug., pr. iu., / cos., filio / imp. Caes. M. Aureli Cari, / invicti, p. f. Aug., p. p., tr. p. II, p. / m., cons. II, procos., fratri / M. Aureli Numeriani, no/bilissim. Caes., Aug., pr. iu., / respubl. col. Kal(amensium), cur. / Marcinio Sossiano, / c. v., cur. reipubl.; VIII, 10144 (milliaire de Numidie): Imp. Caes[ar]e M. Aur[e]li[us] Car[us] / [us]. p. f. Aug., / et M. Aureli[us] Car[us] / [us] Aug., / nobilis/simus / Caesar, / et Numeria/no nobili/simo / Caes. — Cf. M. Besnier, L'empire romain de l'avènement des Sévères au Concile de Nicée, p. 276, note 329.

¹⁹⁸) CIL, XII, 5519 (Bourg St-Pierre), 5521 (Martigny), 5526 (Villeneuve), 5529 (Villette).

¹⁹⁹) Cf. Schneider, ASA, 1886, p. 287 s. et CIL, XII, 5522a (d'après P. Bourban). Sur la déplorable habitude de repeindre en rouge les lettres des inscriptions romaines, cf. *supra*, p. 3.

25° St-Maurice. Fragment d'une colonne milliaire, portant les restes de 2 lignes d'une inscription latine très mutilée. Hauteur des lettres: 5,2 cm.

Pl. 24, fig. 26.

Cf. P. Bourban, *Liberté* (de Fribourg) du 5 novembre 1898.

INV	VG
M·	P X

...inv[icto] A[u]g[usto] / m[ilia] p[assuum] X.

« ... invincible Auguste, 10 mille pas. »

Trouvé en octobre 1898 dans une fouille pratiquée rue de l'Abbaye, à St-Maurice, ce fragment est aujourd'hui conservé au premier étage du clocher. Il provient d'une colonne milliaire qui portait le nom d'un empereur du IIIe ou du début du IVe siècle²⁰⁰). La distance, de 10 milles, était comptée de Martigny²⁰¹).

26° St-Maurice. Colonne milliaire avec sa base carrée, portant quelques traces d'une inscription latine évanescence. Partie cylindrique: hauteur, 178 cm.; diamètre, 40 cm. environ; base: hauteur, 56 cm.; largeur, 51 cm.; épaisseur, 25 cm.

Pl. 24, fig. 27.

CIL, XII, 5522b. Cf. P. Bourban, *Mélanges...*, t. I, mémoire II, p. 7; J. Michel, *Mélanges...*, t. II, p. 207 et 241.

	E	
	NO	IA
	V	ON
	II	BO
5.	V	N

XII

Cette colonne milliaire constitue le linteau d'une petite porte que franchit l'escalier du clocher, au-dessus de la salle du premier étage. Deux autres fragments d'inscriptions ont été réemployés dans la maçonnerie du plafond, au delà de cette porte; l'un est d'époque chrétienne²⁰³); l'autre est peut-être romain²⁰⁴):

DN
MV
NII

Quant à notre milliaire, il appartient à la série constantinienne dont nous avons parlé: s'il n'y a pas grand'chose à tirer de la partie gauche, qui regarde la salle, on reconnaît à droite, du côté de l'escalier supérieur, la formule *bo/[no rei publicae] n[ato]*²⁰⁵). Le chiffre XII se lit encore très clairement sous le linteau.

Ce chiffre est celui qui séparait, d'après les itinéraires anciens, Octodurus (Martigny) de Tarnariae. Cette station de la route, dont le nom n'est connu que par eux, a été le plus souvent identifiée avec St-Maurice²⁰⁶). On a toutefois proposé aussi de la situer à Massongex, où se trouvait le pont

²⁰⁰) Sur les épithètes *pius*, *felix*, *invictus* accompagnant le titre d'Auguste, cf. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4e éd., p. 159s.

²⁰¹) Cf. *infra*, p. 74. Il ne semble pas que le X ait été suivi d'autres signes.

²⁰³) NEMISEREREANI: [*d(omi)ne miserere ani[mae famuli tui...*]. C'est la formule par laquelle débute l'inscription de l'archevêque Vultchaire, découverte au Martolet, comme l'a aussitôt reconnu l'éditeur, M. P. Bourban (*Mélanges...*, t. II, p. 281s. et pl. VII; cf. J. Michel, *ibid.*, p. 207 et 242).

²⁰⁴) Hauteur des lettres: 9 cm.

²⁰⁵) Cf. CIL, XII, 5522b. Fort ingénieusement, M. le chanoine L. Dupont-Lachenal propose d'incorporer de la façon suivante les traces de lettres encore lisibles à la formule habituelle des milliaires: [*Imp(eratori) Ca[es]ari Fl(avio) Val(erio) / [Constanti]no [p(io) f(elici)] i(nvicto) A[u]g[usto] / [di]v[i] C[on]stanti p(ii) Aug(usti) f(ilio) / [F(orum) Claud]ii [Val(lensium)] bo[no] / [rei p]u[blic(ae)] n[ato] / [m(ilia) p(assuum)] XII.*

²⁰⁶) Cf., notamment, Th. Mommsen, CIL, XII, p. 24; K. Miller, *Itineraria romana*, col. 75; Stähelin², p. 118, 307, 326, 332.

sur le Rhône²⁰⁷): le fait que la distance paraît un peu forte, que des vestiges d'un établissement romain ont été découverts en cet endroit, et que le nom gaulois de St-Maurice, Acaunum, était demeuré d'un usage courant à l'époque romaine, sont autant d'arguments à l'appui de cette hypothèse; en revanche, on pourrait à bon droit s'étonner que l'important chef-lieu des Nantuates, où la présence du poste de douane contraignait à marquer l'étape, n'eût jamais été mentionné dans la description de la route. Il est courant qu'une même localité soit désignée tantôt par son nom indigène, tantôt par son nom latin²⁰⁸); et l'interprétation des intervalles entre des villes dont l'emplacement exact n'est pas rigoureusement fixé peut être sujette à de légères variations. Un tableau comparatif des distances en milles indiquées par l'Itinéraire d'Antonin²⁰⁹) et la Table de Peutinger²¹⁰) entre les stations de la route romaine et des distances kilométriques entre les localités actuelles peut être instructif à cet égard; nous y joindrons les villes mentionnées, dans la même région, par le Géographe anonyme de Ravenne²¹¹) et par Ptolémée²¹²):

ITIN. ANTON.	TAB. PEUT.	GEOGR. RAV.	PTOL.	LOCALITÉS ACTUELLES
<i>Vibisco</i> m. p. VIII (= km. 13,3)	<i>Vivisco</i> VIII (= km. 13,3)	<i>Bibiscon</i>	<i>Οὔκιος</i>	<i>Vevey</i> 10 km.
<i>Pennelocos</i> m. p. XIII (= km. 19,2)	<i>Pennolucos</i> XIII (= km. 20,7)	<i>Pennolocus</i>	<i>Ἐβόδουρον</i>	<i>Villeneuve</i> 23 km.
<i>Tarnaia</i> m. p. XII (= km. 17,7)	<i>Tarnaia</i> XII (= km. 17,7)	<i>Tarnias</i>		<i>St-Maurice</i> 15 km.
<i>Octoduro</i> m. p. XXV (= km. 36,9)	<i>Octoduro</i> XXV (= km. 36,9)	<i>Octodorum</i>	<i>Ὀκτόδουρον</i>	<i>Martigny</i> 37 km.
<i>Summo Pennino</i>	<i>In summo Pennino</i>		<i>Δρουσόμαγος</i>	<i>Bourg St-Pierre</i>

On voit que la distance de Vevey à Martigny indiquée par les itinéraires antiques est supérieure de deux à trois kilomètres à la distance mesurée sur la route moderne, ce qui laisse théoriquement un certain jeu pour situer les stations intermédiaires de Pennelocus et de Tarnaia. Quant à la distance indiquée entre Martigny et le col du Grand St-Bernard, elle correspond en réalité à celle qui sépare Martigny de Bourg St-Pierre; Th. Mommsen a supposé, avec la plus grande vraisemblance, que là s'arrêtait la route carrossable²¹³). Comme Ptolémée suit probablement, lui aussi, l'ordre de la topographie, on est fondé à identifier *Ἐβόδουρον* avec Yverne²¹⁴), et *Δρουσόμαγος* avec une localité située en amont de Martigny, peut-être Sion²¹⁵).

²⁰⁷) Cf., par exemple, M. Reymond, *Rev. d'histoire suisse*, 1926, p. 318.; E. Tamini, *DHBS*, s. v. *Saint-Maurice*, p. 679; J. B. Bertrand, *Ann. val.*, 1936, p. 168.

²⁰⁸) On notera l'exemple tout proche d'Octodurus (Martigny), dont le nom officiel sous l'Empire, Forum Claudii Vallensium, n'apparaît que sur des milliaires.

²⁰⁹) Ed. Wesseling, p. 351.

²¹⁰) Segm. III, 3. Cf. Th. Mommsen, *CIL*, XII, p. 21, et K. Miller, *Itineraria romana*, col. 74s. et fig. 26.

²¹¹) IV, 26 (éd. Pinder et Parthey, 1860, p. 237).

²¹²) *Geogr.*, II, 12, 3 (éd. Müller, p. 281s.).

²¹³) *Ad CIL*, XII, 5519.

²¹⁴) Nous ne rouverons pas, à propos de cette identification, qui a été admise par F. Stähelin, l'épineux débat sur la situation d'*Ebrudunum Sapaudiae*, dont l'identité avec l'*Ἐβόδουρον* de Ptolémée est loin d'être démontrée (cf., en dernier lieu, Stähelin², p. 301s., note 6; D. van Berchem, *Rev. d'histoire suisse*, 1937, p. 83 sqq.; E. Vuarnet, *Mém. et doc. de l'Acad. chablaisienne*, XLIII, 1937, p. 63 sqq.).

²¹⁵) Cf. Th. Mommsen, *CIL*, XII, p. 22.

Sur les bornes, les distances étaient comptées, dans les deux sens, à partir de Martigny. Ceux des milliaires conservés qui portent encore l'indication d'une distance confirment les renseignements fournis par les itinéraires: ce sont, dans la direction de Lausanne, à Martigny même, un milliaire portant le chiffre I²¹⁶); à St-Maurice, un fragment de milliaire portant le chiffre X^{216 bis}); à St-Maurice encore, notre milliaire, qui porte le chiffre XII²¹⁷); à St-Tryphon, un milliaire portant le chiffre XVII²¹⁸); à Villeneuve, un milliaire portant le chiffre XXVI²¹⁹); à St-Saphorin, un milliaire portant le chiffre XXXVII²²⁰); et c'est, dans la direction du Grand St-Bernard, à Bourg St-Pierre, un milliaire portant le chiffre de XXIII²²¹). Aucun d'entre eux ne paraît avoir été beaucoup déplacé.

C'est à sa situation sur cette route, si importante pour les relations de Rome avec la Germanie et avec la Gaule, et sur laquelle elle occupait un point stratégique qui a conservé jusqu'à nos jours son intérêt, que la bourgade romaine de St-Maurice dut essentiellement son essor. Les inscriptions latines que nous venons de passer en revue permettent d'en retracer sommairement l'histoire.

En 57 avant J.-C., le territoire des Nantuates avait servi de base aux troupes de César pour leur entreprise malheureuse contre le Valais²²²). Il ne devint romain qu'avec la conquête des Alpes, effectuée sous Auguste²²³); le titre de patron décerné par les Nantuates à cet empereur entre 8 et 6 avant J.-C. est l'hommage de leur soumission²²⁴). Les dédicaces à Drusus et Caligula, adressées en commun par les quatre peuples du Valais, semblent indiquer que St-Maurice était considéré, dans la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, comme le chef-lieu de la vallée tout entière²²⁵). Les privilèges accordés par Claude à Octodurus vinrent mettre un terme à cette situation prépondérante²²⁶); dès lors, c'est à Martigny que se trouve le foyer de l'influence romaine et le siège de l'administration du Valais unifié. Pourtant, on rencontre encore, chez les Nantuates, la mention de fonctions civiles et religieuses, exercées, apparemment, dans la *civitas Vallensium*: d'après le témoignage de nos inscriptions, celle-ci appartenait à la tribu Sergia²²⁷); elle était dirigée par des *duumviri*, assistés de la série habituelle des magistrats municipaux²²⁸); elle

²¹⁶) CIL, XII, 5520: *dd. nn. [Diocletiano et / Maximiano] invictis Augg. / et Constan[tio et Ga]l. Maximiano / nobili CC[ae]ss. bono r. p.] natis / et invic[tis principibus] / F. Cl.../m. p. I (292 à 304 après J.-C.).* — Il faut ici relever l'erreur commise par K. Müller (*Itineraria romana*, col. 75), qui signale la découverte, à Martigny, d'un milliaire indiquant la distance 150; il s'agit de l'inscription CIL, XII, 5521, où les lettres CL ne signifient pas un chiffre, mais bien une partie du nom latin de Martigny, [F(orum)] Cl(audii) [Val(lensium)].

^{216 bis}) *Supra*, p. 72, no 25.

²¹⁷) CIL, XII, 5522 b (cf. *supra*, no 26).

²¹⁸) CIL, XII, 5523: *Imp. Caes. Val. / Liciniano Licinio / p. f. invicto Aug. / F. Cl. Vall. Oct. / m. p. XVII (307 à 323 après J.-C.).*

²¹⁹) CIL, XII, 5525: *dd. nn. Constant[io inv. Aug.] / et Maximi[ano] invict. Aug. / et / [Severo] et Maximino / nobilissimis Caess. / F. C. A. m. XXVI (305/6 après J.-C.).*

²²⁰) CIL, XII, 5528: *Ti. Claudius Drusi f. / Caesar Aug. Germ., / pontif. max., trib. pot. VII, / imp. XII, p. p., cos. III, / F. A. / XXXVII (47 après J.-C.).*

²²¹) CIL, XII, 5519: *Imp. Caes. Val. Constantino / p. f. invicto Aug., divi / Constanti pii Aug. filio, bono / reipublice nato / F. C. Val. / XXIII (308 à 337 après J.-C.).*

²²²) Caes., *Bell. Gall.*, III, 1 (cf. *supra*, p. 14, note 97).

²²³) C'est ce qu'implique la mention des Nantuates dans la liste des peuples vaincus, au trophée de la Turbie (CIL, V, 7817 et Plin., *Hist. nat.*, III, 20, § 137; cf. *supra*, p. 14, note 96).

²²⁴) *Supra*, no 7.

²²⁵) *Supra*, nos 8 et 9.

²²⁶) Plin., *Hist. nat.*, III, 20, § 135 et CIL, XII, p. 24. Cf. *supra*, p. 17, et notes 116 et 117.

²²⁷) *Supra*, no 18; cf. aussi CIL, XII, 158.

²²⁸) *Supra*, nos 15 (*Ilvir*), 6 (*Ilviral*), 12 (*omnibus honoribus functus*).

possédait des *seviri*²²⁹), des pontifes²³⁰), des flamines peut-être²³¹). D'autre part, le trafic de la route contribuait à la prospérité du pays: à côté des indigènes qui avaient obtenu le droit de cité, l'installation du poste de douane chargé de percevoir, au passage du défilé, l'impôt de la *quadragesima Galliarum* y avait attiré des fonctionnaires impériaux²³²); des soldats de l'armée du Rhin s'y arrêtaient ou y séjournaient²³³); et les dieux romains, comme les empereurs, y étaient l'objet d'un culte vivace²³⁴). L'importance de la voie du Grand St-Bernard à la fin du IIIe et au début du IVe siècle de notre ère est encore attestée, à St-Maurice, par les milliaires qui portent les noms de Carin et de Constantin²³⁵).

Plus heureuse que maintes bourgades romaines de l'Helvétie, ruinées par l'abandon de la frontière du Rhin, vers 400²³⁶), et l'arrêt des échanges avec l'Italie qui en fut l'immédiate conséquence, celle de St-Maurice trouva, dans la tradition chrétienne, une raison nouvelle d'exister. Dès la seconde moitié du IVe siècle, une basilique y vint perpétuer le souvenir des martyrs de la légion thébaine dont Eucher a retracé la passion²³⁷). Et la fondation du monastère, en 515, vint définitivement sauver de l'oubli le vieux nom gaulois d'Acaunum, qui s'était conservé, à l'époque romaine, dans la désignation officielle du poste de douane²³⁸).

INDEX

I. NOMINA VIRORUM ET MULIERUM

Ancharius 17	Nitonus Pompeius 11	D. Pansius Severus 16	Vassonius Gellianus 11
Cassius Carantinus 2	Nitonus Severus 13	M. Pansius Severus 15	[Vas]sonia 12
Titus Coe[li]us...nians 10	Nitonus Vegetinus 13	L. Tincius Verecundus 12	T. Vinelius Amandus 3
Iulia Decumina 15, 16	Nitonia Avitiana 11	Varenus 18	T. Vinelius Vegetinus 6
Iunius Marinus 14	Nitonia Marcella 11	Sex. Varenus Priscus 18	Virius Probus 5

II. COGNOMINA VIRORUM ET MULIERUM

Acaunensia 21	Cornutus 15	Montanus 4	Vegetinus [6], [13]
Amandus [3]	Daphnus 1	Pacatus 17	Verecundus [12]
Amaranthus 21	Decumina [15], [16]	Pompeius [11]	...nians [10]
Avitiana [11]	Gellianus [11]	Priscus 18	...ullus 19
Carantinus [2]	Marcella [11]	Probus [5]	
Chelidon 21	Marinus [14]	Severus [13], [15], [16]	

²²⁹) *Supra*, no 18.

²³⁰) *Supra*, no 19.

²³¹) *Supra*, no 15 (*flamen*), et *CIL*, XII, 150 (*flaminica*); Th. Mommsen est toutefois enclin à penser qu'il s'agirait là d'un sacerdoce provincial plutôt que municipal (*CIL*, XII, p. 21).

²³²) *Supra*, nos 4 et 21; cf. aussi nos 1 et 14.

²³³) *Supra*, nos 2 et 5.

²³⁴) Jupiter Optimus Maximus (*supra*, nos 1, 2 et 3); Mercure (*supra*, no 4); *Genius stationis* (*supra*, no 5); culte impérial (*supra*, nos 4: *numinibus Augustorum*; 5: *in honorem domus divinae*; 15: *flamen*; 18: *Vivir*).

²³⁵) *Supra*, nos 22, 23, 24 et 26.

²³⁶) Cf. Stähelin², p. 303sqq.

²³⁷) Sur la date de la première église à St-Maurice et sur la part de la légende dans le récit du martyre de la légion thébaine cf., notamment, M. Besson, *Monasterium Acaunense*, Fribourg, 1913, p. 1 à 61; N. Peissard, *La découverte du tombeau de saint Maurice, martyr d'Agave, à St-Maurice en Valais*, St-Maurice, 1922; L. Dupont-Lachenal, *DHBS*, s. v. *Saint-Maurice*, p. 680 s.; Stähelin², p. 543, note 4.

Il faut signaler encore qu'un fragment d'une inscription, qui paraît bien être d'époque romaine, a été remployé, au IVe siècle, dans la construction de l'«arcosolium» de la crypte; il ne subsiste que les dernières lettres de 4 lignes du texte, que nous transcrivons d'après le moulage pris sur place: ...C · I / ...NIA. / ...ONS / ...SPI (cf. N. Peissard, *op. cit.*, p. 40 à 42 et pl. V).

²³⁸) *Supra*, no 4: *stat(io) Acaun(ensis) XXXX Gall(iarum)*; cf. aussi no 21 (*Acaunensia*). Sur la date de la fondation de l'Abbaye, cf. M. Besson, *op. cit.*, p. 85 à 125.

III. IMPERATORES ET DOMUS EORUM AVGVSTVS

[I]mp. Caesar[us], divi f., Augustus, [c]os. XI, tribun. potest. [X...], [p]ontifex max. 7

DRVSVS IVNIOR

[D]rusus Caesar, [Ti.] Augusti f., divi Augusti nepos, divi Iuli pronep., augur, pontif., quaestor, [f]lumen Augustalis, cos. II, [t]ribunicia potestate II 8

CALIGVLA

[C. Caes]ar Augustus, [Ger]manici Caesar. f., [Ge]rmanicus, imper., [po]ntifex maximus, [trib]unicia potest., cos. 9

SEVERVS ALEXANDER

Imp. d. n. [Ale]xander 5

CARVS

[Imp. Caes. M. Aurelius Carus] nictus pius felix Aug., pont. max., [tri]b. pot., p. p., procos. 22

CARINVS

M. Aurelius Carinus n[on]bilisimus [Ca]l[is]ar Aug. 22

CONSTANTINVS

[Imp. Caes.] Fl. Val. [Constan]tinus [pius f. invictus] Aug., [divi Const]anti [pii Aug. fil]ius ... [bono rei p]ublice [natus] 23

---Val---us pius ---g, divi ---ug filius ---blice --- 24

---ta ---on ---bo---n--- 26

num(ina) Aug(ustorum) 4

[pr]ocu[rato]r [Aug]ust(orum) nostr(orum) 10

Aug(ustorum) n(ostorum) vern(a) de suo restituit 2
4, 21

[in ho]nor(em) d(omus) d(ivinae) 5

IV. RES PUBLICA POPULI ROMANI

a(gens) v(ices) v(ilici) stat(ionis) Acaun(ensis) (quadagesimae)

Gal(liarum) 4

clar(issima) fem(ina) 11

dispensator 1

ducenarius 14

[pr]ocu[rato]r [Aug]ust(orum)

nostr(orum) 10

quaestor 8

vern(a) Aug(ustorum) n(ostorum) vel Aug(usti) n(ostri) 4, 21

vicarius dispensatoris 1

vil(icus) (quadagesimae) Galliarum 21

v(ilicus) stat(ionis) Acaun(ensis) (quadagesimae) Gal(liarum) 4

vir egregius (vel v. e.) 10, 14

V. RES MILITARIS

LEGIONES

VIII Aug(usta) 2

XXII [Pr(imigenia)] Alexandr[ia]na p(ia) f(idelis) 5

miles leg. 2, 5

VI. DII ET RES SACRA

Genius stationis 5

I(uppiter) O(ptimus) M(aximus) 1,

Mercurius 4

2, 3

num(ina) Aug(ustorum) 4

deus Sedatus 6

aedes 4

augur 8

d(e) s(uo) d(edit) d(edicavit) 6

flamen 15

flamen Augustalis 8

labrum 2

pontifex 8, 19

v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) 1, 2
ex voto 3

VII. TRIBUS

SERG(IA) 18

VIII. GEOGRAPHICA

stat(io) Acaun(ensis) 4

F(orum) Cl(audii) Val(lensium) 23

XXXX (vel XL) Galliarum 4, 21

Nantu[ate]s 7

vallis Poenin(a) 8, 9

IX. RES MUNICIPALIS

civitates IIII vallis Poenin(ae) 8, 9

(duum)vir 15

(duum)viral(is) 6

omnibus honoribus functus 12

patronus 7, 19?

(se)vir 18

X. AEDIFICIA

aedes 4

au[dit]oriu[m] h[ypoc]austum 10

fabri[ca] 10

[portic]us 10

tabe[rnae] 10

XI. LOCA RECENTIORA

Martigny 10

Massongex 1, 2, 5, 18

St-Maurice 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13,

14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23,

24, 25, 26

Vionnaz 3

POST-SCRIPTUM. — Cet article était entièrement imprimé, et déjà mis en pages, lorsque parut, en février 1941, le beau recueil de MM. E. Howald et E. Meyer, *Die römische Schweiz* (Zurich, Max Niehans Verlag). On y trouvera reproduites, pp. 202 sqq. et 322, avec la traduction allemande, la plupart des inscriptions que nous publions ici, soit nos nos 1 (= H.-M., n° 56), 2 (= H.-M., n° 58), 3 (= H.-M., n° 63), 4 (= H.-M., n° 54), 5 (= H.-M., n° 57), 6 (= H.-M., n° 62), 7 (= H.-M., n° 38), 8 (= H.-M., n° 41), 9 (= H.-M., n° 42), 10 (= H.-M., n° 44), 11 (= H.-M., n° 66), 12 (= H.-M., n° 69), 13 (= H.-M., n° 68), 14 (= H.-M., n° 45), 15 (= H.-M., n° 48), 16 (= H.-M., n° 50), 18 (= H.-M., n° 53), 19 (= H.-M., n° 52), 21 (= H.-M., n° 55) et 23 (= H.-M., n° 374). Pour l'inscription de Martigny n° 10, la traduction des mots *fabrica* et *auditorium* proposée par MM. Howald et Meyer s'écarte de la nôtre, et n'est pas, selon nous, correcte. Nous ne partageons pas non plus l'opinion de ces deux auteurs sur un point important de l'histoire romaine du Valais, à savoir la date à laquelle la Vallée Poenine fut détachée, administrativement, de la Rhétie pour être réunie à la Tarentaise (cf. H.-M., p. 197 s. et *supra*, p. 21 sqq.); le remaniement provincial dans lequel le Valais fut ainsi impliqué ne fut pas, selon nous, l'œuvre de Claude (41 à 54 après J.-C.), mais celle de Marc-Aurèle, vers l'an 171 de notre ère; nous reviendrons à loisir sur ce point dans un article qui paraîtra, cette année encore, dans la *Revue d'Histoire suisse*.



Fig. 12



Fig. 13

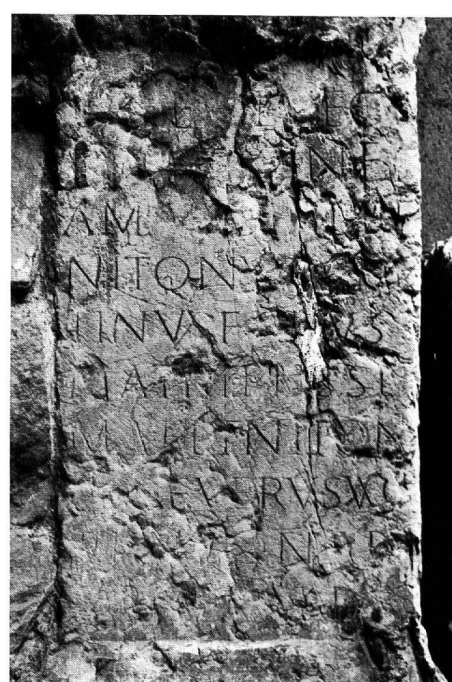


Fig. 14



Fig. 15

Fig. 12. SARCOPHAGE D'UNE DAME ROMAINE (N° 11) — Fig. 13. ÉPITAPHE D'UN ANCIEN MAGISTRAT MUNICIPAL (N° 12) — Fig. 14. CIPPE FUNÉRAIRE (N° 13) — Fig. 15. PARTIE SUPÉRIEURE D'UN AUTEL (N° 13a)



Fig. 16



Fig. 17



Fig. 18



Fig. 19

Fig. 16. ÉPITAPHE D'UN CHEVALIER ROMAIN (N° 14) — Fig. 17. STÈLE FUNÉ-
RAIRE D'UN DUUMVIR (N° 15) — Fig. 18. STÈLE FUNÉRAIRE (N° 16) —
Fig. 19. STÈLE FUNÉRAIRE (N° 17)



Fig. 20

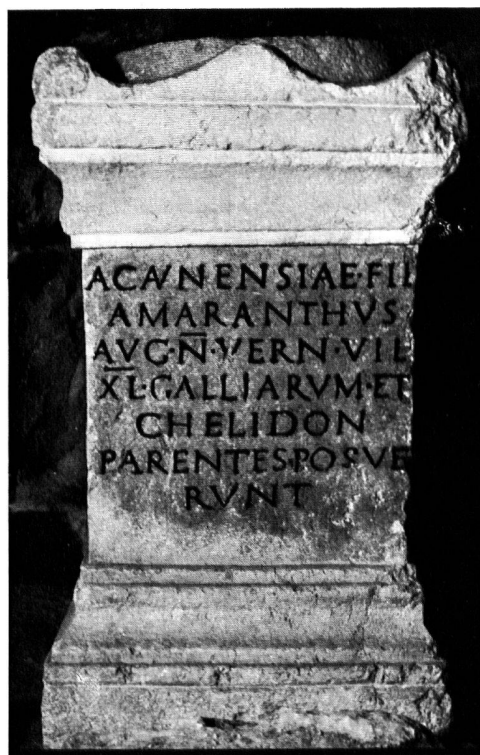


Fig. 21

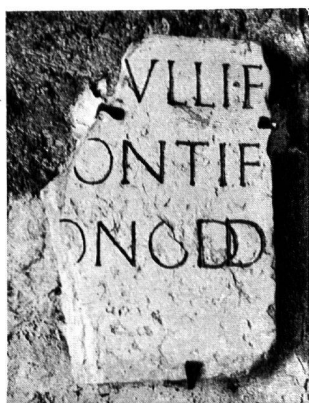


Fig. 22

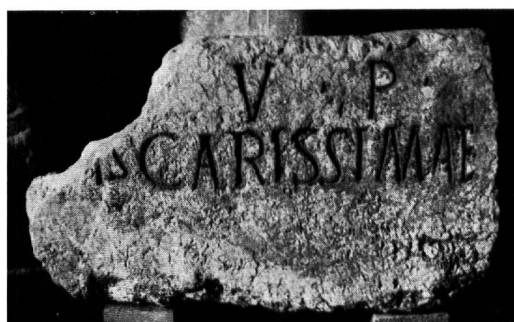


Fig. 23

Fig. 20. ÉPITAPHE D'UN SÉVIR, A MASSONGEX (N° 18) — Fig. 21. CIPPE FUNÉRAIRE D'UNE JEUNE FILLE (N° 19) — Fig. 22. FRAGMENT D'UNE ÉPITAPHE (N° 20) — Fig. 23. FRAGMENT D'UNE ÉPITAPHE (N° 21)



Fig. 24

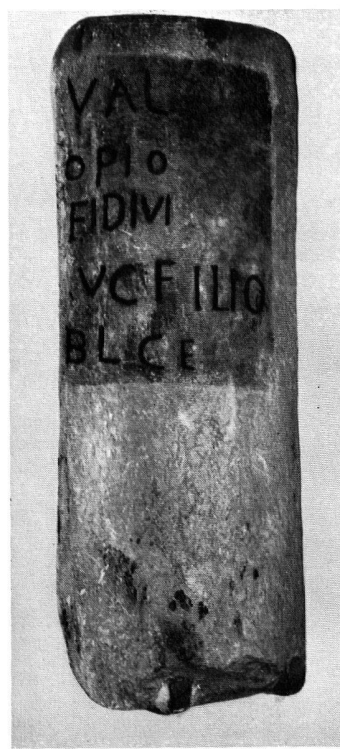


Fig. 25

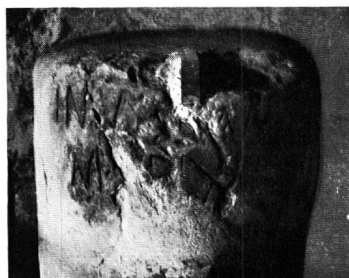


Fig. 26



Fig. 27

Fig. 24. MILLIAIRE AU NOM DE CONSTANTIN (N° 23) — Fig. 25. MILLIAIRE AU NOM DE CONSTANTIN (N° 24) — Fig. 26. FRAGMENT D'UN MILLIAIRE (N° 25) — Fig. 27. MILLIAIRE AU NOM DE CONSTANTIN ET FRAGMENT D'UNE INSCRIPTION LATINE (Nos 26 et 26a)

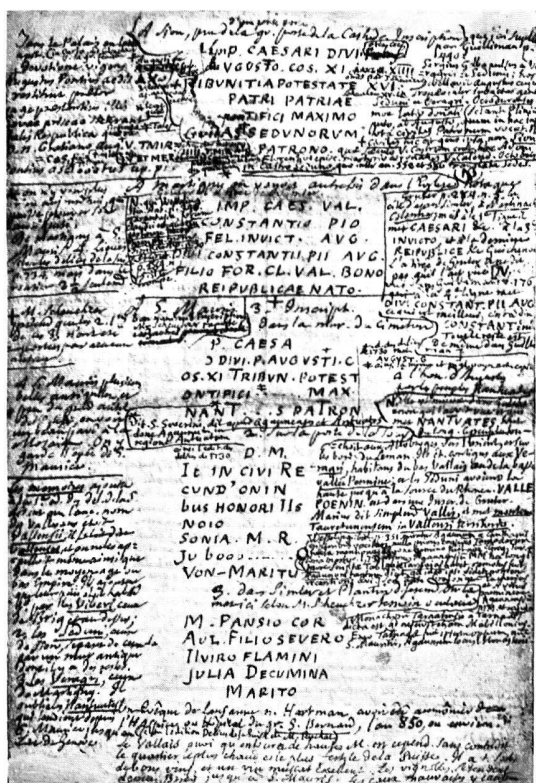


Fig. 28

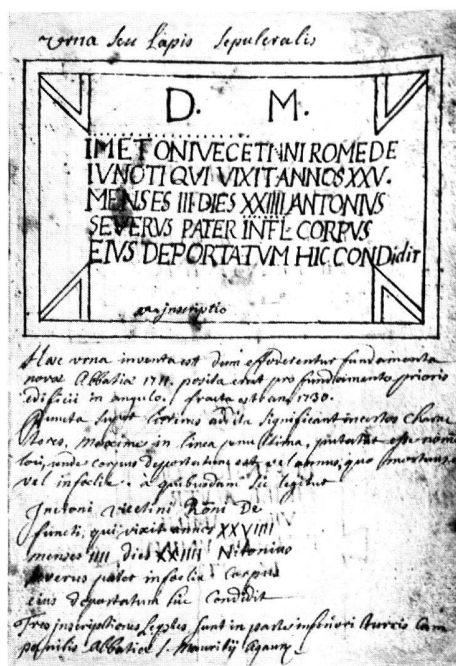


Fig. 29

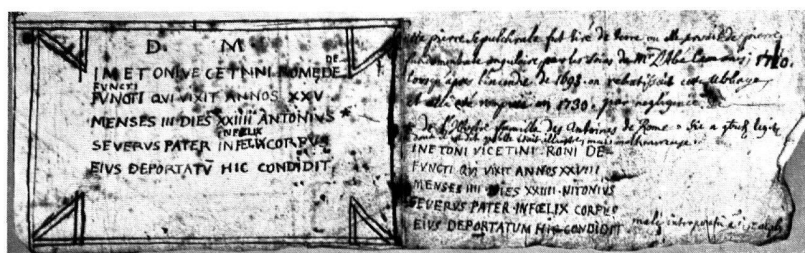


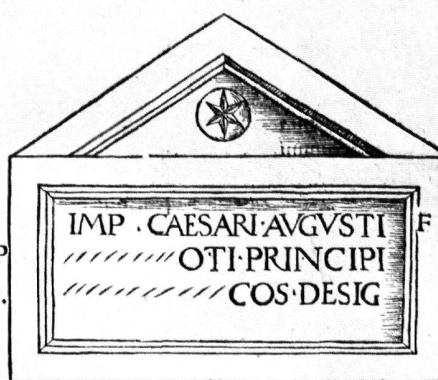
Fig. 30



30 Teufsch.
Dieses hat bey ihrem Leben gema-
chet Iulia Decumina, Decumini
tochter/ein Priesterin/xc.

Fig. 31

DIVI I, NEP
IVVENTVT.



Dem Keyser
Lucio Augusti
san / Julij ein-
ckel/dem fürstz
der jagd/vnd
erweltsen Burs-
germeister /xc.

Noch

Fig. 32

Fig. 28. MANUSCRIT DE F. ABAUZIT (1679—1767), avec la copie d'inscriptions latines de Sion, Martigny et St-Maurice (Nos 7, 12 et 15); Genève, Bibl. publ., ms. fr. 153 (Inv. 353) — Fig. 29. MANUSCRIT DU XVIII^e SIÈCLE; St-Maurice, Bibl. de l'Abbaye (N° 13a) — Fig. 30. MANUSCRIT DU CHANOINE PINGUIN (XVIII^e s.); St-Maurice, Bibl. de l'Abbaye (N° 13a) — Fig. 31. ÉPITAPHE LATINE DE ST-MAURICE (N° 16a), d'après la Chronique de Stumpf (1548), f. 364, recto — Fig. 32. DÉDICACE A LUCIUS CÉSAR (N° 7a), d'après le Chronique de Stumpf (1548), f. 364, verso.

Peut-on conclure de cette confrontation que la robe de dessous des femmes de Sensebrücke s'appelait *blamset* ou *blanchet* ? C'est possible, mais on ne peut se risquer à l'affirmer, pour le moment.

Il resterait à parler encore des chemises et vêtements de dessous, des bas, des souliers, des bijoux et autres accessoires. Mais ces détails ne sont, pour la plupart, qu'imparfaitement ou pas du tout visibles, sur les ex-voto. D'autres sources devront donc être consultées pour traiter ce sujet qui fera l'objet d'une étude ultérieure.

Seuls, les chapelets qui s'égrènent dans toutes les mains, constituent un détail bien en vue, et on les rencontre également dans tous les inventaires de trousseaux: « une paire de chapelets à six dizaines, de verre » ou « un chapelet noir, enfilé de fil de fer, avec des petites plaques entre les grains, aussi à six dizaines », ou encore « un rosaire noir, avec la Passion, de métal, et une petite croix d'argent, garni avec des médailles »⁵⁶). Dans les ex-voto, de petits nœuds de ruban rouge les ornent parfois, mais, toujours, ils sont traités très en évidence et, peut-être, représentés plus grands que nature, parce qu'ils sont les instruments de la piété qui implore ou remercie Dieu et sa toute puissante Mère.

⁵⁶) AEF. RN 3045, p. 163.

Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais

PAR PAUL COLLART

ERRATUM

P. 3, l. 18, lire: à l'époque romaine, d'un poste de douane

P. 3, note 5, l. 3, lire: pleines de bravures

P. 5, note 21, l. 4, lire: *leg(ionis)*

P. 5, note 21, l. 5, lire: *l(ibens)*

P. 15, note 100, l. 4, lire: Tamini et Délèze

P. 20, note 130, l. 1, lire: *quo[que]*

Planche 23, légende, lire: Fig. 21... (N° 21) — Fig. 22... (N° 19) — Fig. 23... (N° 20)